



DEST. : Toutes les sociétés d'assurance de dommages participant au programme de dépôt des états annuels de 2004 du BAC

DATE : Le 9 février 2005

Bulletin n° : QD -2005-03

AVIS DE DÉPÔT DES ÉTATS ANNUELS DE 2004

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) envoie chaque année aux sociétés d'assurance un avis relatif au dépôt volontaire de leurs états annuels. Les renseignements fournis par ces relevés serviront à établir des statistiques concernant l'industrie ainsi qu'à analyser la répartition provinciale des investissements des sociétés d'assurance de dommages.

En effet, les entreprises sont priées de remettre au BAC un **exemplaire électronique** de même qu'un **exemplaire imprimé** de leurs états annuels de 2004, formules P&C-1 (2004) et/ou P&C-2 (2004), au moment où elles font parvenir ces relevés au BSIF.

Exemplaire électronique des états annuels de 2004

Le service Élaboration des politiques se sert de ces données afin de présenter à l'industrie les résultats anticipés sur la performance du secteur de l'assurance de dommages. Veuillez transmettre par courriel l'exemplaire électronique en format ASCII et/ou Excel à l'attention de Susan Tan à stan@ibc.ca. Les assureurs sont priés de faire parvenir leur exemplaire électronique de leurs états annuels d'ici le **lundi 28 février 2005**. Quant aux sociétés de réassurance, elles sont priées de transmettre par courriel leur exemplaire électronique au plus tard à la date prévue par le BSIF pour le dépôt des états annuels des réassureurs.

Exemplaire imprimé des états annuels de 2004

Veillez poster les exemplaires imprimés de vos états annuels à l'adresse suivante :

À l'attention de : Susan Tan
Bureau d'assurance du Canada
2235 Sheppard Avenue East
Suite 1100
Toronto, Ontario
M2J 5B5

Atria II, Suite 1100, 2235 Sheppard Avenue East, Toronto, Ontario, M2J 5B5
(416) 445-5912; fax/télé.: (416) 449-9357; www.ibc.ca

*Representing the companies that insure your home, your car, your business
Représentant les compagnies qui assurent votre habitation, votre automobile, votre entreprise*

QD-2005-03

Le BAC utilisera ces exemplaires imprimés des états annuels en vue de préparer le programme de répartition provinciale des investissements, lequel démontre l'apport de l'industrie de l'assurance de dommages à tous les volets de l'économie canadienne.

Bien que les sociétés ne soient pas tenues de déclarer des données détaillées sur leurs investissements [plus précisément les obligations et débentures (40.30, 40.35), le sommaire des prêts hypothécaires (40.49), les actions privilégiées (40.50), les actions ordinaires (40.60), les biens-fonds (40.70) autre placements (40.80)] dans leurs états annuels, le BAC a quand même besoin de ces données et demande aux membres de continuer à lui fournir ces renseignements détaillés sur les placements, que ce soit sur support papier ou en format électronique.

Au moment de remplir les documents demandés, veuillez inclure ce qui suit relativement à vos investissements au Canada :

1. Toutes les sociétés doivent remplir la colonne « valeur comptable » relative aux tableaux complémentaires de leurs investissements, le cas échéant, et joindre un exemplaire de toutes les annexes et tableaux complémentaires additionnels.
2. Les succursales canadiennes d'entreprises étrangères doivent :
 - (a) s'assurer que le tableau complémentaire présenté à la page 67.10 du formulaire P&C-2, *Tableau complémentaire des primes par provinces et territoires*, a été entièrement rempli ; et
 - (b) fournir le détail des investissements détenus au Canada au 31 décembre 2004, coût de revient ou valeur comptable, qui ne sont pas compris dans l'état annuel. Vous pouvez obtenir ces renseignements à partir des données nécessaires à vos déclarations d'impôt sur le revenu.

Aucune donnée particulière provenant d'un état annuel quelconque ne sera divulguée, à moins qu'elle ne soit mise en corrélation avec des données de même nature provenant d'autres entreprises. **Chacun des états annuels est traité dans la plus stricte confidentialité.**

Nous vous remercions de votre collaboration. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec une des personnes-ressources mentionnées ci-dessous, au (416) 445-5912 ou au 1 800 761-6703.

Debbie Coke
Directrice, Collecte et qualité des données
Gestion de la qualité des données

Personnes-ressources :

Pao Ku, analyste principale, poste 2272, pku@ibc.ca
Lynne Marie Sullivan, spécialiste de la qualité des données, poste 2432 lsullivan@ibc.ca